

Personnalité juridique :

Arrêté ministériel N° 501/CAB/MIN/J&DH/2011

du 18/10/2011

Numéro d'impôt : A1310080X

# Coordination Nationale

#### PROGRAMME DU FESTIVAL INTERNATIONALE DES PEUPLES AUTOCHTONES

## A. BREF APERÇU

Ce festival est placé sous le signe de la diversité culturelle et des échanges d'expériences entre différents peuples autochtones venus des 4 coins du monde, accompagné par des acteurs de la société civile nationale et internationale, suite à un appel qui leur a été lancé par les peuples autochtones pygmées de la République démocratique du Congo; le but ultime étant d'unir leurs efforts pour pousser les décideurs politiques de la RDC à prendre des engagements qui permettront à court et à moyen terme de concourir vers l'adoption d'une proposition de loi spécifique qui devra sécuriser les droits des peuples autochtones pygmées en RDC.

En principe, qui dit festival dit grande fête, et en Afrique, c'est souvent l'occasion de réunir toute la famille et les amis. Ce sont les peuples autochtones du monde qui constitue cette grande famille et les amis sont toutes les autres parties prenantes qui s'intéressent sur la question autochtone et leurs environnements. A travers cette grande fête, l'occasion est ainsi trouvée pour transformer cette dernière en un cadre idéal de plaidoyer afin de permettre à chacun de prendre des engagements selon l'étendue de ses pouvoirs et dans la mesure de ses possibilités.

Sur ce, le lieu des festivités sera aménagé de telle sorte que l'on ait des espaces de convivialité, de dialogue, des échanges et de partage d'expériences dans le but de promouvoir les droits de ces peuples, leur valeur sociale, culturelle, anthropologique et ethnologique, et ce, pour mettre en valeur leurs savoir-faire traditionnels en matière de préservation de la nature et de l'utilisation durable des écosystèmes forestiers.

Chaque thématique qui sera abordé avant, pendant et après le festival devra donc nous permettre d'aboutir à un objectif spécifique. Mais de façon générale, les activités du festival sont programmées en trois volets principaux:

- 1. VOLET PLAIDOYER,
- 2. VOLET EXPOSITIONS,
- 3. VOLET FESTIF (SPECTACLES ET SHOWS GRAND-PUBLIC)

## B. PROGRAMMATION GENERALE DES ACTIVITES DU FESTIVAL

## **B.1. VOLET PLAIDOYER**

En résumé, ce volet va nous permettre de créer un cadre de proximité entre les décideurs politiques et leurs gouvernés d'une part, les peuples autochtones venus d'autres continents, les panelistes, chercheurs ainsi que les représentants des institutions internationales et organisations de la société civile nationales et internationales d'autre part, pour pouvoir éventuellement apporter leurs expertises et partages d'expériences, spécifiquement sur des questions liées à la reconnaissance et la protection des droits des peuples autochtones, la réforme foncière et les aléas dûs au changement climatique.

Des audiences seront prises au préalable avec les autorités des institutions congolaises (Présidence, Gouvernement central et Parlement) pour la présentation des civilités par les membres des délégations, audiences au cours desquelles seront jetés les bases des discussions et échanges qui seront engagés au cours du festival international des peuples autochtones.

#### Apports des participants dans les espaces "Plaidoyers"

Le parrainage conjoint du festival obtenu auprès des Ministères de l'Environnement et Développement Durable, de la Culture et des Arts ainsi que des Affaires Foncières pourrait permettre aux participants (sous l'éclairage du Collectif des Parlementaires¹) de faire un état des lieux sur base de l'injonction donnée en son temps, par le Président de la République à travers son Directeur de Cabinet aux ministères de l'Environnement et des Affaires foncières pour la prise en compte des droits fonciers et forestiers des peuples autochtones pygmées.

Participer pleinement dans les conférences-débat, dialogues et activités de partage d'expériences qui auront lieu avant, pendant et après le festival, en apportant leurs expertises et savoirs afin de persuader les décideurs politico-administratifs à prendre des engagements appropriés pour faire évoluer la cause autochtone; dans le but de mettre en valeur leur mode de vie traditionnel et leur savoir-faire en tant que gardiens du couvert forestier du bassin du Congo.

Faire des experts internationaux, différents panelistes et invités autochtones des ambassadeurs pour plaider la cause autochtone pygmée auprès des autorités de la RDC pour la reconnaissance et la protection des droits de ces peuples.

## Organisation des conférences débats

#### VENDREDI, 27 MARS 2015

LANCEMENT OFFICIEL DU FESTIVAL					
HEURE	ACTIVITES	MODERATEUR			
08h30 - 09h30	Accueil, enregistrement et installation des participants.	Service du protocole  Modérateur principal			
09h30 - 09h40	Mot d'introduction				
09h40 - 09h50	Ballets et danses	Groupes autochtones et artistes			
09h50 – 10h00	Mot de bienvenu de la DGPA	Alexandre ONEMA ONYA Président du Conseil d'Administration de la DGPA			
10h00 – 10h10	Mot des autochtones pygmées de la RDC à l'endroit des autorités et des autochtones venus à travers le monde	<b>KANETO,</b> Autochtone Pygmée de Bukavu			
10h10- 10h20	Mot d'un Représentant International	Madame Vicky, Rapporteur Spécial des Nations Unies sur les Droits des Peuples Autochtones ou			
		Madame Jannie LASIMBANG, membre du Mécanisme d'experts des UN sur les droits des Peuples Autochtones (MEDPA) et Commissaire à la Commission Malaisienne des droits de l'homme.			

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Le Collectif des Parlementaires pour la promotion et la Défense des Droits des peuples autochtones pygmées est une

plate-forme extra-parlementaire qui regroupe les députés et sénateurs ayant dans leurs circonscriptions électorales un nombre important d'électeurs autochtones pygmées.

10h20 – 10h30	Mot de circonstance du Président du Collectif des Parlementaires pour la Défense des droits des Peuples autochtones pygmées de la RDC	Honorable Bruno LAPIKA DIMOMFU.				
10h30 – 10h40	Mot de circonstance	Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Environnement et Développement Durable				
10h40 – 11h00	Mot de circonstance	Son Excellence Monsieur le Premier Ministre				
11h00 – 11h30	Discours d'ouverture officielle des assises	Par Son Excellence Monsieur le Président de la République ou son représentant				
11h30 – 12h00	PHOTO DE FAMILLE ET CO	CKTAIL				
	DEMARRAGE DES CONFERENCES DEBA	т				
	Premier Panel : Cadrage de la question autochtone	Modérateur : <b>Prof LAPIKA DIMOFU (RDC)</b> , Député National				
	⇒ Emergence et évolution du concept autochtone	Panelistes :				
12h00 13h00	<ul> <li>⇒ La prise en charge de la question autochtone par les nations unies et les mouvements sociaux</li> <li>⇒ Quelle est l'identité des autochtones ou peuples des forêts ?</li> <li>⇒ Qui sont les peuples autochtones pygmées en RDC?</li> </ul>	Jannie LASIMBANG (Malaisie), Membre du Mécanisme d'experts des UN sur les droits des Peuples Autochtones (MEDPA) et Commissaire à la Commission Malaisienne des droits de l'homme.  Albert BARUME (USA), Groupe de Travail de la Commission Africaine sur les droits des Communautés /population Autochtones  Excellence Monsieur le Ministre de l'Economie BAHATI LUKWEBO (RDC),  KANETO (RDC), Représentant des autochtones pygmées du PNKB  Diel MUCHIRE (RDC), Directeur Adjoint et Chargé des Programmes au PIDP  Régine MBOYO (RDC), Coordonnatrice de l'AFPD Mbandaka				

13h00 – 13h30	Echanges entre panelistes et participants	Modérateur			
13h30 – 14h30	PAUSE				
14h30 - 16h00	Deuxième Panel:  La législation autochtone à travers le monde et en République Démocratique Congo  Point 1 : (La législation autochtone à travers le monde):  ⇒ Les instruments juridiques internationaux et régionaux relatifs à la protection des droits des peuples à travers le monde;  ⇒ La RDC respecte-t-elle ses engagements internationaux et régionaux en matière de droits des peuples autochtones (UPR)?  ⇒ La signature par la RDC de la Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Peuples Autochtones a-t-elle eu des conséquences sur les droits des peuples autochtones pygmées en RDC ?  ⇒ Pourquoi la RDC ne ratifie-t-elle pas la convention n°169 de l'OIT pour les peuples tribaux et indigènes ?  Echanges entre panelistes et participants  Point 2 : (La législation autochtone en RDC)  ⇒ Est – il nécessaire d'avoir un cadre juridique en RDC en faveur des peuples autochtones pygmées?  ⇒ En quoi une loi portant principes fondamentaux relatif aux droits des peuples autochtones pygmées en RDC changerait la situation ces peuples ?	Modérateur point 1: Maitre Don Katshunga (CODELT)  Panelistes:  Albert BARUME (USA), CADHP  Paulo JUNQUEIRA (Brésil), Coordonnateur adjoint de l'ISA en Xingu.  Monica KRISTIANI NDOEN (Indonésie), Conseillère en droits de l'Homme pour AMAN  Joseph ITONGWA (RDC), Coordonnateur National REPALEF  Excellence Monsieur le Ministre de l'Environnement et Développement Durable (RDC)  Excellence Monsieur le Ministre de la Justice et des Droits humains (RDC).  Modérateur Point 1  Excellence Monsieur le Ministre de la Justice et des Droits humains (RDC), Député National  Roch EULOGE (Congo Brazza) Coordonnateur National de CDHD  Excellence Monsieur le Ministre de la Justice et des Droits humains (RDC).  Mirindi MIRINGABO, Député National  Jérôme SITAMON (RCA), Coordonnateur Adjoint MEFP  Patrick SAIDI HEMEDI (RDC), Coordonnateur National a.i. de la DGPA			

16h00 – 16h30	Echanges entre panelistes et participants	Modérateur point 2			
16h30	Fin du premier panel et conclusion	Modérateur Prof LAPIKA DIMOFU (RDC), Député National			
SAMEDI, 28 MARS 2015					
08h30 – 09h00	Accueil, enregistrement et installation des participants	Service du protocole de l'événement			
09h00 - 11h00	Troisième Panel: Changements positifs suite à une reconnaissance des droits des peuples autochtones  ⇒ Brésil: le territoire de Xingu, des droits perpétuels et inaliénables, un des espaces les mieux protégés en Amazonie. ⇒ Indonésie: la pérennité de la culture autochtone ou la protection des droits vis-àvis de moteurs de déforestation. ⇒ Norvège: le Parlement Saami. ⇒ Kenya: Procès et lutte pour reconnaissance des Ogiek - recours el ACHRP. ⇒ Congo Brazzaville: la mise en œuvre de la loi sur les droits des peuples autochtones? ⇒ Protection de l'environnement, préservation de la culture, et développement durable respectueux de la culture autochtone? ⇒ République Centrafricaine: Convention n°169 de l'OIT et son application ⇒ Cameroun: expérience à partager  Panel important et nécessitant la participant des acteurs politiques de la RDC (Présidence, Assemblée Nationale, Sénat, Primature, Ministre de l'Environnement, Ministre des Affaires Foncières, Ministre de la Justice et des Droits Humains, Ministre de la Décentralisation et Affaires coutumières et Ministre de l'Intérieur). pour suivre les expériences des autres pays sur la question autochtone et aussi poser des questions pratiques sur les approches suivies par ces Etats pour arriver à ces résultats. Cela vaut aussi pour les organisations autochtones de la RDC.  Les missions diplomatiques représentant les pays qui prennent part à festival à travers les participants qui ont été conviens à ce dernier seront de la parties pour appuyer les panelistes mais aussi favoriser un dialogue Etat – Etat.	Modérateur: KIPALU (FPP)  Panelistes:  Yakagi KUIKURO MEHINAKU (Amazonie), Président de ATIX.  Paulo JUNQUEIRA (Amazonie), Psychologue et Coordonnateur adjoint de l'ISA en Xingu.  Roch EULOGE (Brazzaville), Coordonnateur National de Cercle des droits de l'Homme et de développement (CDHD)  Jérôme SITAMON (RCA), Coordonnateur Adjoint MEFP  Samuel NNAH NDOBE (Cameroun) Ingénieur Agro-socio- économiste  Karoline TROLLVIK (Norvège), Directrice du festival Riddu Riddu en Norvège  Jannie LASIMBANG (Malaisie), Membre du Mécanisme d'experts des UN sur les droits des Peuples Autochtones (MEDPA) et Commissaire à la Commission Malaisienne des droits de l'homme.  Colin NICHOLAS (Malaisie), Membre du Comité directeur JOAS.  Monica KRISTIANI NDOEN (Indonésie), Conseillère en droits de l'Homme pour			

		AMAN			
		AMAN  Alfianus G. RINTING SITEN (Indonésie) Assistant à la Commission Nationale des droits Humains.  Charles RUTTO et Jhon SIRONGA (Kenya), Représentant de la communauté massai OGIEK  Samwel Nang'iria TARESERO (Tanzanie), Responsable de la campagne sur les droits humains et des ressources naturelles et des forêts communautaires des pasteurs Maasai de Ngorongoro).			
11h00- 12h00	Echanges entre panelistes et participants	Modérateur			
12h00 – 13h00	Pause				
	Quatrième Panel: Défis rencontrés par les autochtones en République Démocratique du Congo  Point 1:  ⇒ Le statut des peuples autochtones pygmées en RDC; ⇒ La scolarisation et l'accès à la santé au travail en milieux forestiers ⇒ Participation de la femme autochtone au processus de développement; ⇒ Implication des jeunes autochtones dans différents processus	Modérateur Point 1: Alphonse MUHINDO  Panelistes: Kapupu DIWA (RDC), Président de la LINAPYCO  Stéphane BANZA (RDC), Antenne DGPA Katanga  Adrien – SINAFASI (RDC), Porte Parole de DIPY  Dorothée LISENGA (RDC) Chargé de la question du Genre au REPALEF  Joséphine M'CIBALINDA (RDC), Leader femme autochtone LETA Zephyrin (RDC), Expert MEDD			
13h00 – 14h00	Point 2 :  ⇒ La question autochtone dans la stratégie cadre nationale REDD+, FIP et mécanismes dédiés aux peuples autochtones « DGM », standards socioéconomiques  ⇒ Reconnaissance des droits fonciers des peuples autochtones dans la REDD+  ⇒ Les bénéfices de la REDD+ pour les Peuples Autochtones  ⇒ Accès des peuples autochtones à	Modérateur Point 1  Modérateur Point 2 : Brigitte KAPINGA (IUCN)  Panelistes : Joseph - BOBIA (RDC), Coordonnateur National du (RRN)  Keddy BOSULU (RDC), Secrétaire Adjoint REPALEF			

15h00 – 15h45 15h45– 16h30	l'information et à la communication  Echanges entre panelistes et participants  Fin du deuxième et troisième panel	Nene MAINZANA (RDC), Coordonnatrice RCEN  Prof. Félicien KABAMBA (RDC), CODELT/GTCR  Rubin RASHIDI (RDC) (CN-REED)  Modérateur point 2  Modérateur Alphonse MUHINDO		
	DIMANCHE, 29 MARS 2015			
09h00 - 09h30	Accueil, enregistrement et installation des participants	Service du protocole de l'événement		
	Cinquième Panel : La culture des peuples autochtones pygmées	Modérateur : <b>Joseph BOBIA</b> ( <b>RDC</b> ), Coordonnateur National RRN		
	Point 1 :  ⇒ La forêt et les peuples autochtones pygmées.  ⇒ Les savoirs endogènes et pratiques culturelles des peuples autochtones pygmées.  ⇒ Intégration des savoirs endogènes dans la gestion des ressources forestières	Excellence Monsieur, Ministre de l'Environnement et Développement Durable (RDC)		
		Alexandre ONEMA ONYA (RDC), Président du CA - DGPA		
		Pasteur Mathieu YELA (RDC), Coordonnateur CEDEN		
	⇒ L'identité des peuples autochtones pygmées est-elle encore intimement liée à leurs terres ancestrales et aux forêts?	Alphonse MUHINDO (RDC), Secrétaire Général RCREF		
09h30 – 11h30		Madame MUBENGA (RDC), Conseillère Principal du Chef de l'Etat sur les Questions Environnementales et Foncières		
	Echanges entre panelistes et participants	Modérateur point 1		
	Point 2 : (Conservation)  ⇒ Quelle est la politique de préservation des cultures autochtones par l'ICCN ?	Modérateur point 2 : Bienvenu NGOY (RDC), Président Forum CEFDHAC		
	⇒ Le respect des droits et usages traditionnels	Panelistes :		
	des autochtones par les exploitants forestiers et les autres concessionnaires fonciers, agricoles, pétroliers	Pasteur Cosma WILUNGULA (RDC), Directeur General de l'ICCN		
		Paulo JUNQUEIRA (Brésil), Coordonnateur adjoint de l'ISA en Xingu. Samuel NNAH NDOBE (Cameroun) Ingénieur Agro-socio- économiste		

		Prof Gabriel MOLA (RDC), Président FIB				
		Bruno PERODEAU (RDC), WWF				
		Brigitte KAPINGA (RDC), Directrice pays IUCN				
11h30 - 12h30	Echanges entre panelistes et participants	Modérateur point 2				
12h30 – 13h30	Pause					
	Sixième Panel : Droit à la terre	Modérateur point 1: Prof. Félicien KABAMBA (RDC), CODELT				
	Point 1 : (accès à la terre)	<u>Panelistes :</u>				
	⇒ Spoliation et expulsion des peuples autochtones pygmées des leurs terres	<b>Excellence</b> Monsieur le Ministre des Affaires Foncières (RDC)				
	ancestrales, politique de regroupement et sédentarisation forcée : les peuples autochtones pygmées sont-ils maîtres de leur destin ?	Excellence Monsieur le Ministre de la Décentralisation et Affaires coutumières (RDC)				
	<ul> <li>⇒ Les peuples autochtones pygmées ont-ils un droit à la terre et aux ressources en RDC ?</li> <li>⇒ Est-ce que priver les peuples autochtones pygmées de leurs terres et ressources équivaut à leur nier le droit à la vie et à leur identité, en tant que peuple ?</li> <li>⇒ Le Consentement, Libre, Informé et Préalable (CLIP) comme solution dans l'allocation des terres ? Trop tard ?</li> </ul>	Albert BARUME (USA), CADHP				
		<b>KANETO</b> , Représentant des autochtones pygmées du PNKB (RDC)				
13h30 – 15h30		Patrick KIPALU (RDC), Directeur pays FPP				
		Joseph ITONGWA, Coordonnateur National du REPALEF				
		Augustin MPOYI, (CODELT)				
	Echanges entre panelistes et participants	Modérateur point 1				
	Point 2 : (cartographie)  ⇒ La cartographie des droits établie par la	Modérateur point 2 : Théophile GATA (RDC), Consultant RFN				
	société civile depuis 2005.	Panélistes :				
	⇒ Lancement officiel du catalogue sur la cartographie de droit (RNN).	Barthélemie BOIKA (RDC), Consultant en Cartographie				
		Colin NICHOLAS (Malaisie), Membre du Comité directeur JOAS.				
		Alfianus G. RINTING SITEN (Indonésie) Assistant à la Commission Nationale des droits Humains.				
		Sébastien MALELE (RDC), Directeur DIAF / MEDD				
		Richard TSHOMBE (RDC), Directeur National WCS				

		Innocent et Jean Mari BANTU (RDC), Coordonnateur projet PAJA / ERND (cartographie 3D)  Modérateur point 2			
15h30 - 16h00	Echanges entre panelistes et participants				
	Septième Panel : conclusion	Modérateur : <b>Prof. LAPIKA DIMOFU (RDC),</b> Député National			
	<ul> <li>⇒ Les leçons tirées et recommandations</li> <li>⇒ Engagement politique</li> </ul>	Secrétariat technique			
16h00 – 17h00	⇒ Lecture et signature de la Déclaration de FIPA 2015  ⇒ Mot de remerciement	Participants  Patrick SAIDI HEMDI, Coordonnateur National DGPA			
	<ul> <li>⇒ Clôture officiel du Festival</li> <li>⇒ Cocktail et réjouissances</li> </ul>	Son Excellence Ministre de l'Environnement et Développement Durable,			
17h00 – 17h30	Fin du sixième et septième panel /Clôture des conférences débat.	Maître Conférencier Honorable LAPIKA			

#### **B.2. VOLET EXPOSITIONS**

Ce volet purement pédagogique et scientifique, viendra en appui au volet plaidoyer en favorisant l'apprentissage et partage d'expériences à travers des présentations interactives entre les présentateurs et les festivaliers.

Ces espaces aménagés joueront un rôle de sièges de proximité pour permettre au public d'accéder à certains outils pédagogiques et à des explications utiles pour répondre à leurs différentes préoccupations des visiteurs.

#### Visite du musée National

Ayant tenu compte du site choisi pour sa proximité et son accessibilité aux infrastructures de l'institut des Musées Nationaux du Congo, bien que nous comptons en même temps faire de ce festival un outil de promotion des droits de ces peuples, de leur valeur sociale, culturelle, anthropologique et ethnologique, et ce, pour mettre en valeur leurs savoir-faire traditionnels en matière de préservation de la nature et de l'utilisation durable des écosystèmes forestiers, cette visite du muse permettra de retrouver la place de la culture pygmée dans l'ensemble du patrimoine culturel congolais. Les commentaires des experts du musée national sur le patrimoine culturel propre aux peuples pygmées permettront aux visiteurs de mieux comprendre l'identité culturelle de ces derniers.

## Visite des stands d'exposition

On prévoit des programmes et une gamme d'activités très intéressants: d'une part, des espaces et stands d'exposition qui seront mises à la disposition des intéressés: organisations de la société civile environnementale nationale et internationale, tout en restant ouvert au secteur privé. Ce qui aura l'avantage d'offrir potentiellement plus de visibilité sur plusieurs services sous tutelle du ministère de l'Environnement tels que l'ICCN, l'Office National du Tourisme, DIAF, OSFAC, Energies renouvelables, etc., tout en permettant aux exposant d'interagir entre - eux, avec les festivalier et le grand public. Ce qui assurera une visibilité sur les activités des services mis sous tutelle du ministère de l'Environnement face à un public très diversifié.

Les OSC nationales et internationales seront chargés d'animer leurs stands auprès des visiteurs pour faire connaître leurs activités ainsi que leur contribution sur les questions ayant trait à la lutte contre la déforestation, au développement durable et leur interaction avec le mode de vie des PA pygmées en mettant en exergue la contribution de ceux-ci sur la conservation de la nature.

#### Visite du "village autochtone"

La visite de ce village autochtone reconstituée permettra aux visiteurs de se faire une idée de l'espace de vie de leurs hôtes telle que celui-ci se présente dans la réalité (c'est-a-dire soit totalement enclavé en forêt profonde, soit à l'arrière-cour des villages occupées par leurs voisins bantoues généralement situé au bord des grandes routes nationales. Ces huttes et cabanons seront construits dans un environnement fictif qui reproduit une forêt primaire artificielle, en recréant la même ambiance par des habitants pygmées, si possible aux cotés des acteurs bantous (une mise en scène sera probablement montée avec des acteurs ou comédiens pour illustrer les conflits communautaires qui surviennent au quotidien dans leurs milieux traditionnels). Ce qui aura un rôle interpellateur pour les décideurs et festivaliers.

## Visite d'une exposition photo en plein-air

Une exposition photographique en plein air sera offerte par Patrick WILLOCQ pour informer sur l'univers magique des PA pygmées et qui demeure encore méconnu du grand public......

## **B.3. AGENDA DU VOLET EXPOSITIONS**

VENDREDI, 27 MARS 2015					
HEURE	ACTIVITES	MODERATEUR			
(	Duverture des sites culturels et pédagogiques	aux visiteurs			
08h30 – 16h30	<ul> <li>⇒ Visite des villages autochtones montés         à cet effet;</li> <li>⇒ Visite des stands des organisations de         la société nationale et internationale;</li> <li>⇒ Art culinaire</li> <li>⇒ Visite des espaces d'exposition (Musée nationaux, Arts PA et Patrick Willocq);</li> <li>Visite et exposition suivi des questions d'éclaircissements et réponses par les concernés</li> </ul>	Les protocoles de l'événement et les acteurs concernés			
16h30 – 17h00	Fin la première journée d'exposition				

SAMEDI, 28 MARS 2015				
HEURE	ACTIVITES	MODERATEUR		
Ouverture des sites culturels et pédagogiques aux visiteurs				
08h30 – 16h30	<ul> <li>⇒ Visite des villages autochtones montés à cet effet;</li> <li>⇒ Visite des stands des organisations de la société nationale et internationale;</li> <li>⇒ Art culinaire;</li> <li>⇒ Visite des espaces d'exposition (Musée nationaux, Arts PA et Patrick Willocq);</li> <li>Visite et exposition suivi des questions d'éclaircissements et réponses par les concernés</li> </ul>	Les protocoles de l'événement et les acteurs concernés		
16h30 – 17h00	Fin la deuxième journée d'exposition			

DIMANCHE, 29 MARS 2015						
HEURE	ACTIVITES MODERATEUR					
Ouverture des sites culturels et pédagogiques aux visiteurs						
08h30 – 16h30	<ul> <li>⇒ Visite des villages autochtones montés à cet effet;</li> <li>⇒ Visite des stands des organisations de la société nationale et internationale;</li> <li>⇒ Art culinaire;</li> <li>⇒ Visite des espaces d'exposition (Musée nationaux, Arts PA et Patrick Willocq);</li> <li>Visite et exposition suivi des questions d'éclaircissements et réponses par les concernés</li> </ul>	Les protocoles de l'événement et les acteurs concernés				
16h30 – 17h00	Fin la troisième journée d'exposition e	et clôture de l'exposition				

#### **VOLET FESTIF (Spectacles et shows grand-public)**

A priori, tous les spectacles culturels offerts par les groupes des peuples autochtones seront données gratuitement, hormis ceux qui seront donnés à guichet fermé, notamment lors des cérémonies d'inauguration du festival par souci de limiter le nombre des participants au risque de mettre à mal l'écoute et les débats pendant les conférences et forums de discussions.

Par contre, face aux défis sécuritaires et par souci de maintenir l'ordre et d'assurer le bon déroulement des festivités à tous, pendant les spectacles et grands shows du soir, un petit montant symbolique sera demandé aux participants à part les hôtes qui auront les invitations pour accéder à certains concerts populaires données par des grands artistes éventuellement sponsorisés. Il en sera de même pour les bals dansants animés par les DJ les plus populaires de la ville.

## AGENDA DU VOLET FESTIF (Spectacles et shows grand-public)

VENDREDI, 27 MARS 2015							
HEURE	ACTIVITES	M	ODERATE	UR			
	Ouverture de l'espace grand show						
17h30 – 22h30	⇒ Le groupe autochtone de la RDC et du monde ;  ⇒ Humour et Slam et DJ  ⇒ Marja MORTENSSON & Ole TVEIT HANA (SAMI/Norvège), Masaya Kenya-Tanzanie ;  ⇒ Conteur ;  ⇒ LOKWA KANZA, Jean GOUBALD et Fabregas, Bill CLITON, Paul LEPERC, NMB  Animation et explication après ou pendant la production musicale	Prestation PA):	(Artistes	et	groupe		
22h30	Fin la première journée						
	SAMEDI, 28 MARS 2015						
HEURE	ACTIVITES	M	ODERATE	UR			
	Ouverture de l'espace grand s	show					
17h30 – 22h30	<ul> <li>⇒ Ballet national du Congo;</li> <li>⇒ Groupe autochtone (RDC et autres pays)</li> <li>⇒ LOKWA KANZA,</li> <li>⇒ Humour /Sketch,</li> <li>⇒ Conteur</li> </ul> Animation et explication après ou pendant la production musicale	Prestation PA) :	(Artistes	et	groupe		
22h30	Fin la deuxièm	ne journée					

DIMANCHE, 29 MARS 2015		
HEURE	ACTIVITES	MODERATEUR
Ouverture de l'espace grand show		
17h30 – 22h30	<ul> <li>⇒ Le groupe autochtone de la RDC et du monde;</li> <li>⇒ Humour et Slam et DJ</li> <li>⇒ Marja MORTENSSON &amp; Ole TVEIT HANA (SAMI/Norvège), Masaya KenyaTanzanie;</li> <li>⇒ Conteur;</li> <li>⇒ LOKWA KANZA, Jean GOUBALD et Fabregas, Bill CLITON, Paul LEPERC, NMB</li> <li>Animation et explication après ou pendant la production musicale</li> </ul>	Prestation (Artistes et groupe PA) :
22h30	Fin du festival	